

Sur notre territoire touristique, la Communauté de communes du Pays de Salers collecte en moyenne 1,5 fois de déchets supplémentaires lors des périodes de vacances.

La véracité de ces données a également été constatée par nos services en 2023 lors d'une campagne de catégorisation des déchets, dont le détail est précisé dans le « Guide du tri » qui accompagne le présent courrier.

Alors, face à ces constats, nous avons besoin de vous pour guider vos clients vers les bons gestes de tri et expliquer nos modes de collecte locale pour conserver un cadre de vie de qualité.

C'est pourquoi vous trouverez sous ce pli un « Guide du tri » qui explique notre fonctionnement. Je vous invite à le mettre à disposition de vos clients.

Les services techniques sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président



Pierre MENNESSON

MAIRIE DE SAINT-PAUL-DE-SALERS
Mairie
Le Bourg
15140 SAINT-PAUL-DE-SALERS

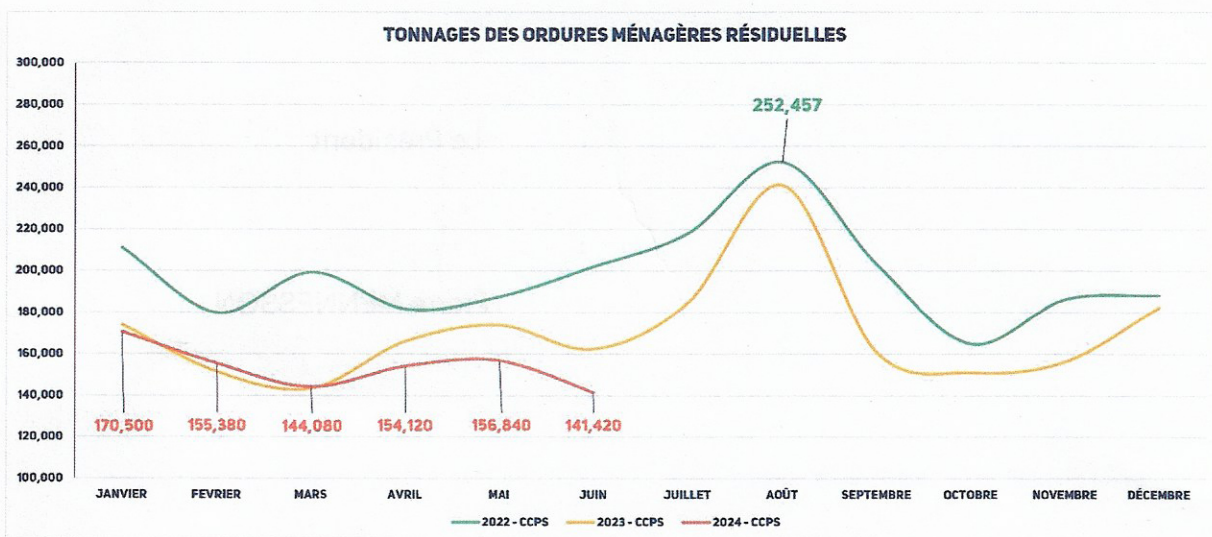
A Sainte-Eulalie, le 09 juillet 2024

Objet : Guide du tri et de la prévention des déchets 2024

N/Réf : LETT_56_2024/AB

Madame, Monsieur,

Selon une étude de l'ADEME, les hébergements touristiques génèrent en moyenne 1,2 kg de déchets par nuitée et par personne, dont 40 % sont recyclables. Cette production massive de déchets atteint des quantités plus importantes pendant les périodes estivales, augmentant proportionnellement à la croissance de la population, comme indiqué sur le graphique ci-dessous :



CCPS = Communauté de communes du Pays de Salers



PLUS QU'UNE OBLIGATION*,

LE RECYCLAGE EST UNE NÉCESSITÉ !



Les emballages, les papiers et le verre sont au coeur de nos foyers et pour cause nous en produisons sur une année **plus de 107 kg par habitant** ! Ils ont tous un point commun ... ils se trient et se recyclent.

Parce que le tri sélectif de nos emballages, du papier et du verre, est un moyen simple d'agir pour la planète et les générations futures, voici quelques explications à intégrer dans votre quotidien.



TOUS LES EMBALLAGES

SE TRIENT

Vidés, en vrac et séparés. Inutile de les laver !



✓ EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Flacons, bouteilles et bidons (eau, soda, lait, lessive et produits ménagers), barquettes, yaourts, pots, films plastiques, sacs et sachets ...



✓ EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Barquettes en aluminium, canettes, boîtes de conserve, aérosols ...



✓ EMBALLAGES CARTONNÉS

y compris les briques alimentaires ...



QUE DEVIENNENT LES EMBALLAGES APRÈS AVOIR ÉTÉ TRIÉS ?



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Flacons, polaire, moquette de voiture, tuyau plastique, arrosoir, siège auto enfant, objets divers ...



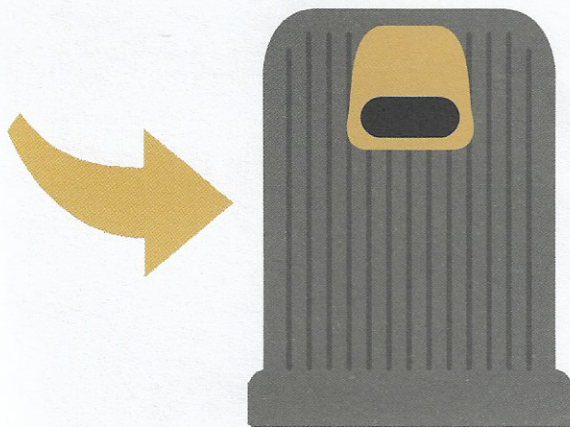
EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Nouvelle boîte de conserve ou canette, portière ou pièce de moteur automobile, tondeuse à gazon, vélo, outillages, objets divers ...



EMBALLAGES CARTONNÉS

Nouvelles boîtes en carton, nouveaux emballages, objets divers ...



JE SCANNE LE QR CODE POUR TROUVER LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE

* SELON L'ARTICLE R632-1 DU CODE PÉ-NAL : Vous pouvez être sanctionné et écoper d'une amende de 35€ si vous ne faites pas correctement le tri sélectif de vos ordures ménagères

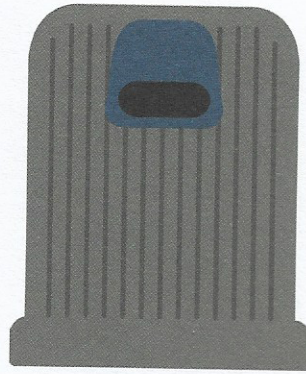


TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



✓ TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus (sans les films plastiques), enveloppes, papiers de bureau ...



QUE DEVIENNENT LES PAPIERS APRÈS AVOIR ÉTÉ TRIÉS ?



LES PAPIERS

Nouveaux papiers, journaux, cahiers, enveloppes ou boîtes d'œufs ...



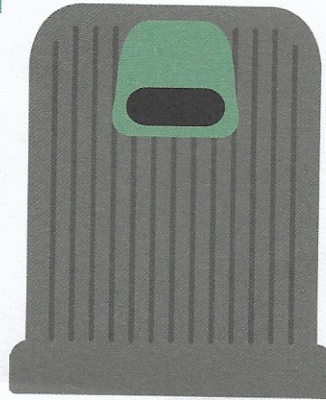
LE VERRE SE TRIE

Vidé et sans bouchon !

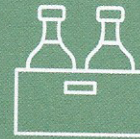


✓ LE VERRE

Bouteilles en verre, flacons, pots et bocaux ...



QUE DEVIENT LE VERRE APRÈS AVOIR ÉTÉ TRIÉ ?



LE VERRE

De nouveaux emballages en verre **RECYCLABLE À L'INFINI**



CE QUE JE NE DOIS PAS METTRE DANS LES BACS DE TRI



× le bois



× les vêtements



× les déchets dangereux



× les déchets de cuisine



× les restes de repas



× les piles



× les gravats



× les jouets



× les petits déchets de jardin



× les articles d'hygiène, les couches-culottes



× le mobilier



× les cartons



× l'électroménager



× papiers gras et essuie-tout



EN DÉCHÈTERIE



COMPOSTEUR



ORDURES MÉNAGÈRES

POUR VOUS, POUR NOUS ET POUR TOUS CEUX QUI VIENDRONT APRÈS NOUS, **RECYCLEZ !**

